



DÉPARTEMENT du PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MAIRIE DE SAINT-JUST

Le Bourg 63 600 SAINT-JUST

☎ : 04 73 95 64 05

Email : mairie.stjust@gmail.com

Site internet : www.saintjust-63.fr

A Saint-Just, le 3 juin 2019

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

Relative au Zonage d'Assainissement de la Commune de Saint-Just

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Saint-Just en date du 3 juin 2019, le zonage d'assainissement sera soumis à enquête publique durant 15 jours du 21 juin au 5 juillet 2019 inclus.

Monsieur DUBERNARD Claude assumera les fonctions de commissaire-enquêteur, selon l'ordonnance de Monsieur le président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand du 28 mai 2019.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la mairie de Saint-Just aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de Saint-Just – Le Bourg – 63600 SAINT-JUST, lequel les annexera au registre.

- Des permanences seront assurées par le commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Just le Jeudi 27 juin de 9h15 à 12h15, et le vendredi 5 juillet de 14h à 17h afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

François CHAUTARD,
Mairie de Saint-Just,